

Université Mohamed Seddik Benyahia –Jijel

Faculté des lettres et des langues

Département de langue et littérature françaises



N° de série :

N° d'ordre :

Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de MASTER

Spécialité : sciences du langage

**Les représentations sociolinguistiques de la langue française chez
les lycéens de Jijel**

**Cas des étudiants de la première année secondaire au lycée Khenchoul Ali,
Sidi Maarouf -Jijel-**

Présenté par :

Boualita Soumia

sous la direction de:

M^{me} : Bounouni Ouidad

Membres du jury :

Président : Beddouhane Noureddine :

Rapporteur : Bounouni Ouidad

Examineur : Guimouze Manel

2012 / 2013

Dédicaces :

Á mon tendre père qui m'a toujours mis dans la bonne voie

Á ma chère mère qui m'a toujours encouragé

Á mes sœurs : *Hanane, Fatima* et *Siham*

Á mes frères : *Nabil, Saaddine, Yacine* et *Ahmad*

Á mon oncle *Amar* qui a toujours cru en moi

Á la belle ma petite nièce *Raghad*

Á mon adorable petit neveu *Ishaq*

Á toutes mes amies et ceux que j'aime

Je dédie humblement ce mémoire

Remerciement :

Je tiens d'abord à exprimer mes remerciements et ma reconnaissance à mon encadreur
Madame : Bounouni Ouidad pour son aide, pour ses encouragements et la confiance qu'elle
m'a accordée.

Mes remerciements s'adressent également aux membres du jury qui me font l'honneur
d'évaluer ce travail.

Je remercie aussi tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin afin de réaliser ce travail.

Introduction générale

La situation linguistique en Algérie se caractérise par la présence et la pratique de plusieurs langues et variétés linguistiques, ce qui attire un grand nombre d'observations et de recherches. Ainsi la présence et la pratique de la langue française contribuent à cette richesse linguistique.

En effet, plusieurs facteurs historiques et politiques font que le français soit la première langue étrangère en Algérie, son apprentissage commence dès la troisième année primaire.

Nous avons remarqué quand nous étions élève au lycée, qu'il y avait des étudiants qui ont des capacités pour apprendre le français, mais refusent l'apprentissage de cette dernière. En revanche, il y avait des étudiants qui ont des capacités limitées, mais font le maximum de travail pour apprendre cette langue.

Les questions et les travaux qui ont traité le plurilinguisme en Algérie sont nombreux. Ainsi le passage d'une langue à d'autre est souvent lié à des représentations qui peuvent être un support pour entamer l'apprentissage des nouvelles connaissances.

La sociolinguistique est une discipline qui s'intéresse à l'étude de la langue en société, de ce fait elle garde un intérêt pour l'étude des représentations sociales que font les locuteurs à l'égard des langues et de leur apprentissage.

Dans la classe des langues, il apparaît les sentiments, les jugements et les représentations sur les langues parce que apprendre une langue étrangère c'est apprendre un autre système linguistique, apprendre une autre manière de vision du monde, une autre manière de voir la réalité.

Les thèmes de la diversité linguistique, qui sont souvent liés aux représentations et attitudes vis-à-vis des langues, sont devenus en vogue. L'Algérie présente un modèle de

diversité linguistique, ainsi beaucoup de sociolinguistes et didacticiens se sont intéressés à l'étude des représentations

De manière générale, l'idée que les gens se font d'un objet influence le rapport avec ce dernier, ainsi les représentations que se font les sujets sur les langues influencent le désir de les apprendre et donc peuvent influencer la réussite ou l'échec de l'acte d'apprentissage. Une image négative de la langue française et même de la France ou des français puisse rendre l'acte d'apprentissage difficile et risque aussi de conduire à un enfermement total sur l'autre langue et l'autre culture.

Les images des langues que se font les apprenants, qui se développent dans la société et en classe de langue, jouent un rôle très important dans la transmission du savoir et la réussite scolaire, donc il est nécessaire de les aborder, de les étudier et de les comprendre.

Les représentations que se font les lycéens de la langue française peuvent être positives ou négatives. Nous avons une image positive montrée par le désir d'apprendre cette langue et une image négative dont le disque est de freiner cet apprentissage. Cela nous mène à centrer notre réflexion autour de la question suivante : quelles sont les représentations que se font les lycéens à l'égard de la langue française et son apprentissage ?

En guise d'une réponse préalable à cette problématique ; nous proposons les hypothèses suivantes :

- Les représentations vis-à-vis la langue française se varient en fonctions du : sexe et l'appartenance géographique.
- Il y a des représentations collectives et des représentations individuelles.
- Les représentations orientent les attitudes des apprenants envers la langue française et son apprentissage.

Dans notre travail nous avons deux objectifs :

- ✓ Connaitre les représentations que se font les apprenants de la première année secondaire à Jijel de la langue française et de son apprentissage.
- ✓ Vérifier le rapport entre d'une part, les représentations et les deux variables (sexe et appartenance géographique) et d'autre part, les représentations et les attitudes envers la langue française et son apprentissage.

Dans ce présent travail, nous nous ne sommes pas intéressés à l'évolution des représentations de la langue française des lycéens. Nous nous sommes contenté de faire une étude synchronique des représentations que se font ces lycéens à l'égard de la langue française.

Nous avons donc tenté de savoir quelles sont ces représentations et quelle est la relation entre ces représentations et les attitudes concernant l'apprentissage de cette langue.

Afin de chercher quelques réponses aux questions posées et de vérifier les hypothèses posées au début (les infirmer ou les confirmer), ainsi dans le but d'étudier les représentations de lycéens de Jijel à l'égard de la langue française, nous avons choisi d'effectuer une enquête par questionnaire au sein d'un groupe d'étudiants de première année secondaire au lycée Khanchoul Ali (commune de Sidi Maarrouf) dans la willaya de Jijel.

Le choix de notre corpus est pour les raisons suivantes :

- Le secondaire est une étape qui précède directement l'université, elle est très importante pour les lycéens dans le choix de la filière à étudier qui débute dès la première année secondaire. Ce public a l'âge entre 15 et 20 ans, donc nous pensons que cette année est importante pour le cursus scolaire des étudiants et pour leur vie.
- La première année est une année très importante pour les lyciens parce qu'elle est l'année de l'orientation, c'est pour cela nous avons choisi les apprenants de cette année.

- Le choix de ce lycée, quant à lui, est pour des raisons pratiques : nous avons choisi d'effectuer cette enquête au lycée Khenchoul Ali parce qu'il est le lycée le plus proche de notre lieu de résidence.

Nous pouvons noter que les résultats obtenus de cette enquête ne sont pas forcément représentatifs de l'ensemble des lycéens de Jijel. Cependant nous pensons qu'il est toujours possible de faire des comparaisons entre les résultats obtenus de cette enquête et ceux obtenus d'autres recherches qui traitent le même sujet dans d'autres lycées de la même wilaya.

Notre étude se subdivise en deux parties en dehors d'une introduction générale et d'une conclusion générale.

-Dans l'introduction générale, nous avons exposé essentiellement la problématique de recherche, les motifs de choix du thème et la méthodologie du travail.

La partie théorique comporte deux chapitres :

- Dans le premier chapitre, nous avons abordé les fondements théoriques de ce mémoire ; il comportera donc les concepts liés avec notre thème : la représentation, les représentations sociales, les représentations linguistiques et les représentations des langues et de son apprentissage en sociolinguistique.

Dans le second chapitre nous avons tenté de situer le contexte dans lequel émergent les représentations en Algérie. Nous avons tenté d'exposer la situation sociolinguistique en Algérie, les différentes langues en présence ainsi que la place du français et son apprentissage à l'école en Algérie.

La partie pratique dans laquelle nous avons traité, dans un premier lieu, la méthodologie, l'échantillon choisi, le questionnaire. Puis nous discuterons les résultats obtenus du

questionnaire. En analysant et en interprétant ces résultats, nous vérifions les hypothèses émises au début.

Finalement, nous terminons ce mémoire par une conclusion dans laquelle nous allons résumer l'essentiel du travail. Nous projeterons les résultats obtenus pour enfin ouvrir d'autres champs de conception.

Première partie :
Eléments théoriques

Chapitre 1 :

Clarification du concept de
représentation

En effet, la notion de représentation est étendue, nous l'avons trouvée dans beaucoup de disciplines : la sociologie, la psychologie sociale... Elle a des relations avec d'autres notions qui sont proches d'elle (attitude, stéréotype) c'est pour cela l'étude des représentations s'avère difficile.

Ainsi dans notre travail, il nous a paru nécessaire de sélectionner le domaine d'étude des représentations et aussi de clarifier sa relation avec les notions proches d'elle.

Par rapport à notre domaine d'investigation, qui est la sociolinguistique, nous allons nous intéresser à la notion de représentation sociale telle qu'elle est définie par la psychologie sociale.

Avant d'aborder les représentations sociales, nous allons tenter de cerner la notion de représentation, puis nous allons exposer quelques définitions d'elle, ainsi il nous a paru nécessaire d'aborder comment cette notion a été émergée, avec les deux notions de "représentation collective" et "représentation individuelle", puis nous passons à la psychologie sociale avec la notion de représentation sociale, après nous allons voir les fonctions des représentations sociales, ses caractéristiques, leur contenu, sa formation et son fonctionnement. Après nous aborderons les représentations linguistiques, les représentations en sociolinguistique et les représentations de l'apprentissage.

1. Définition :

Le mot « représentation » vient du latin « representario » qui, selon le dictionnaire Larousse, veut dire : « *action de rendre sensible quelque chose au moyen d'une figure, d'un symbole, d'un signe* ».

En psychologie, Larousse définit la représentation comme : « *perception, image mentale, etc., dont le contenu de rapport à un objet, à une situation, à une scène, etc., du monde dans lequel vit le sujet* ».

Selon Roussiau et Bonardi (1999 :11), l'acte de représentation est « *un acte de connaissance qui relie, nous disent certains philosophes, un objet à un sujet au moyen d'une représentation laquelle est un travail de l'esprit sur l'objet extérieur* »¹. Ainsi la représentation suppose la présence de trois éléments essentiels :

- **Le sujet** : qui peut être un individu, un groupe, une classe ...etc.
- **L'objet** : qui peut être un événement, une personne ou quelque chose. C'est l'élément essentiel dans une représentation parce qu'il n'existe pas de représentation sans objet. La représentation est représentation toujours d'un objet c'est-à-dire : s'il n'y a pas un objet il n'y aurait pas une représentation.
- **La connaissance** : c'est-à-dire le contenu d'une représentation qui peut être un contenu physique comme par exemple une image, une figure ou un contenu moral comme une croyance, une idée...etc.

De ce fait, la représentation permet l'interprétation de la réalité. En effet, Bourdieu pense que : « *ce que nous considérons comme la réalité sociale est pour une grande part*

¹ C. Bonardi, N. Roussiau, *Les représentations sociales*. Dunod, 1999, p.10

représentation ou produit de représentation »² c'est-à-dire qu'il n'y a pas de réalité, il n'y a que des constructions de la réalité.

Clénet cerne cette notion en dégagant quelques uns de ses traits essentiels :

- Qu'elles sont à la fois d'ordre personnel et d'ordre social, puisque c'est la personne qui est concernée directement, mais il ne faut pas oublier que cette même personne baigne dans un environnement avec lequel elle est en interaction constante.
- Qu'elles sont propre à la personne ou à des groupes sociaux puisque chacune et chacun construit son propre système de représentations. Des groupes de personnes peuvent avoir une ou des représentations. En quelque sorte elles font partie de l'identité personnelle ou groupale.
- Qu'elles mettent en jeu des démentions personnelles profondes telle que opinion, attitudes, croyances, conduites par la personne toujours en interaction avec l'environnement.
- Qu'elles sont à la fois produit et processus : représentations elles sont représentées (énoncées, formalisées) en tant que sont aussi processus construites entre un sujet (ou des sujets), un objet (ou des objets) et un environnement.
- Qu'elles constituent en même temps une grille de lecture et un référent pour la compréhension et l'orientation des actions personnelles. Elles sont en ce sens, le rapport du discours du sujet à sa pratique : (Clénet: 2001 :75-76).

Jodelet va dans le même sens de Clénet, il positionne les représentations sociales entre l'individu et la société. Elles sont, selon lui, une position « interface » (Jodelet, 1989a, p.40) ou « passerelle » (Roussiau et Bonardi, 1999, p.40) parce qu'elles sont générées par les individus au sein de la société. Elles sont donc, pour lui, ni totalement du côté personnel ni totalement du côté social.

Denise Jodelet donne une définition générale de la représentation qui est selon lui :

² P. Bourdieu, *Choses dites*, Paris, Edition de minuit, 1987, p.69-cité dans : Zarate Genivère. *Représentation de l'étranger et didactique des langues*, Didier, 1995, p.29

« une forme de connaissance courante, dite « de sens commun » caractérisé par les propriétés suivantes :

1- elle est socialement élaborée et partagée ;

2- elle a une visée pratique d'organisation, de maîtrise de l'environnement (matériel, social, idéal) et d'organisation des conduites et communication ;

3- elle concourt à l'établissement d'une vision de la réalité commune à un ensemble social (groupe, classe, etc.) ou culturel donné »³.

Donc les représentations sont un moyen de connaissance dont le sujet (ou le groupe) l'utilise pour déchiffrer le monde.

2. Représentations individuelles, représentations collectives :

Il y a des représentations individuelles et des représentations collectives

2.1. Représentations individuelles :

Les représentations individuelles sont des représentations que le sujet se construit par l'interaction avec son environnement. Elles sont issues essentiellement des expériences des individus.

2.2. Les représentations collectives :

En effet, c'est cette notion qui intéresse les sociologues en premier lieu. Les représentations collectives servent à définir un mode de pensée commun.

Le sociologue Emile Durkheim fut le premier à évoquer cette notion de représentation en sociologie en travaillant sur les représentations collectives.

Pour Durkheim, les représentations collectives : « sont des formes mentales socialisées qui regroupent de nombreux éléments (mythologie, vision de l'espace et du temps, traditions ancestrales, savoir commun, opinion, etc.). Enfin, elles sont en rapport avec les pratiques et les

³ D. Jodelet. *Les représentations sociales*, Grand dictionnaire de la psychologie, Paris, Larousse, 1991, p.668 cité dans : BONARDI, C, ROUSSIAU N. *Les représentations sociales*. Dunod, 1999, p.20

comportements quotidiens (individuels et collectifs) en ce sens qu'elles les légitiment »⁴.

Durkheim a distingué donc les représentations collectives « *qui obéissent à des lois collectives différentes* » des représentations individuelles « *qui forment la base de la conscience individuelle* »⁵. Il s'intéresse aux représentations collectives dont il juge plus importantes que les représentations individuelles pour deux raisons : d'une part, parce que la durée de vie des représentations individuelles est courte « *elles disparaissent en même temps que leurs concepteurs* » et d'autre part, parce que selon lui elles « *reflètent assez mal des représentations collectives* »⁶, tandis que les représentations collectives sont partagées par le groupe donc elles durent longtemps.

De son côté, Levi - Strauss étudie les représentations collectives à travers les représentations individuelles. Pour lui, ce sont les représentations individuelles qui font la complexité des représentations collectives, il dit à ce propos : « *la représentation mentale individuelle conditionne la représentation collective et en permet l'émergence* »⁷ donc les représentations collectives englobent les représentations individuelles et ces dernières les conditionnent.

3. Les représentations sociales :

La notion de représentation sociale prend place plus importante en psychologie sociales depuis les années soixante avec les travaux de Serge Moscovici.

Cette notion de représentation sociale est la plus récente parmi les autres notions (collective et individuelle). Ainsi Serge Moscovici a renouvelé l'étude des représentations.

⁴ C. Bonardi, N. Roussiau, Les représentations sociales, Dunod, 1999, p.11

⁵ C. Bonardi, N. Roussiau, Les représentations sociales, Dunod, 1999, p.12

⁶ Idem

⁷ C. Bonardi, N. Roussiau, *op cité*, 1999, P.15

En appuyant sur les deux notions de Durkheim "représentations individuelles" et "représentations collectives", il a inventé la notion de représentation sociale.

Ainsi Moscovici apporte le caractère dynamique des représentations. Pour lui, les représentations collectives sont « statiques » alors que les représentations sociales sont « dynamiques et évolutives ».

IL a défini la représentation sociale comme : « un système de valeurs, de notions et de pratique ayant une double vocation. Tout d'abord, d'instaurer un ordre qui donne aux individus la possibilité de s'orienter dans l'environnement sociale, matériel et de le dominer. Ensuite d'assurer la communication entre les membres d'une communauté » (Moscovici, 1984 : 10-11) »⁸.

Après Moscovici, beaucoup de chercheurs ont défini les représentations sociales. Selon Abric Jean Claude : « *une représentation sociale est un ensemble organisé d'informations, d'opinions, d'attitude et de croyance à propos d'un objet donné* ».⁹

Selon Moreau, c'est une : « *norme subjective, évaluation subjective, jugement, opinion pour désigner tout phénomène à caractère épilinguistique qui a trait ou rapport à la langue* »¹⁰

Une définition récente des représentations sociales se fait par rapport à leur contenu qui peut être : image, opinion, stéréotype, jugement ou attitude : « *un ensemble organisé et*

⁸ S. Moscovici, S. Préface. In C. Herzlich, *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*. 1994 Mouton. ;Paris : cité par : S. Pfeuti, « Représentations sociales Quelques aspects théoriques et méthodologique, in. Vous avez dit...pédagogie », 1996 ; P.4

⁹ J. C.Abric, « La recherche du noyau central et la zone muette des représentations sociales ». in : J.C. Abric (éd.), *Méthodes d'étude des représentations sociales*, 2003, p.59

¹⁰ M- L. Moreau, *Sociolinguistique concepts de base*, éd Pierre Mardaga, 1997, P .5

hiérarchisé des jugements, des attitudes et des informations qui un groupe social donné élabore à propos d'un objet »¹¹.

4. Les fonctions des représentations sociales :

Pour Abric Jean Claude, il y a quatre fonctions de représentations : une fonction de savoir, une fonction d'identité, une fonction d'orientation des comportements et une fonction de justification.

4.1. Fonction de savoir :

Les représentations sociales ont une fonction de savoir c'est-à-dire elles prennent formes de connaissances qui sont dites « de sens commun » et des connaissances « naïves » qui sont partagées par un groupe.

4.2. Fonction d'identité :

Les représentations sociales permettent le partage d'une même information, d'une même idée et d'un même langage par les membres du même groupe, donc elles contribuent à la construction d'une même identité du groupe. C'est cette fonction d'identité qui donne une homogénéité sociale et qui renforce les liens dans le groupe.

4.3. Fonction d'orientation des comportements :

Les représentations sociales ont comme fonction l'orientation et la conduite. Elles permettent aux individus d'orienter leurs opinions, leurs attitudes et leurs comportements.

4.4. Fonction de justification :

L'une des fonctions essentielles des représentations sociales est la fonction justificatrice.

¹¹ : J. C. Abric, *Psychologie et société* n : 1 1^{er} semestre 1999représentations sociales, ERES, 1999, p.11 .cité dans : N. Roussiau, C. Bonardi, *Les représentations sociales : états de lieu et perspectives*, 2001, p.15

La justification est dans le but de garder l'équilibre. Cette fonction sert à légitimer la représentation et le comportement des individus ou du groupe dans une situation quelconque ou par exemple en face d'un autre groupe. L'individu se trouve en situation de défense de ses idées ou ses comportements et donc de se protéger et de légitimer ses actes.

5. Les caractéristiques des représentations sociales :

Moscovici attache trois aspects caractérisent les représentations sociales qui sont : la communication, la (re) construction (du réel) et la maîtrise de l'environnement :

5.1. La communication :

Une première caractéristique des représentations sociales est la communication. Les représentations sociales assurent la communication entre les membres d'un même groupe sociale en lui offrant un code commun de ce fait, Bonardi et Roussiau disent : « *il n'y a de réalité sociale que dans l'interaction entre individu et groupe à propos d'objets sociaux* »¹²

5.2. La (re) construction du réel :

De la première caractéristique (la communication) de représentation sociale découle une deuxième caractéristique celle de reconstruction du réel qui donne le caractère dynamique aux représentations sociales. C'est cette dynamique qui permet au sujet d'actualiser toujours la réalité.

5.3. La maîtrise de l'environnement :

Les représentations sociales permettent au sujet de se situer dans son environnement, de le maîtriser et de l'interpréter, maîtriser l'environnement c'est aussi « *orienter les conduites*

¹² C. Bonardi, N. Roussiau, Les représentations sociales, Dunod, 1999, P.21

des individus dans leur vie »¹³.

Donc les représentations sociales ont une fonction de reconstruction du réel et de conduite des individus au même de la fonction communicative.

6. Formation des représentations sociales :

Selon l'origine de formation et de fonctionnement des représentations sociales, Moscovici évoque deux processus importants de représentations : le processus d'objectivation et le processus d'ancrage.

6.1. L'objectivation :

Ce processus consiste à : « *la manière dont on sélectionne l'information socialement disponible* »¹⁴. Les informations ne se situent pas au même pied d'égalité c'est-à-dire : les individus privilégient certaines informations par rapport à d'autres.

Les informations les plus « significatives », ce que Moscovici appelle « le noyau figuratif », prennent le dessus par rapport aux autres informations, ainsi le sujet donne beaucoup d'importance à ces éléments.

Ce processus a donc une fonction hiérarchique. Ce processus permet au sujet d'organiser les informations disponibles et de passer du « *statut de concepts abstraits à celui d'image* »¹⁵.

Dans ce processus, Moscovici distingue trois étapes chronologiques (Roussiau, Bonardi, 2001 : 19-20) :

¹³ C. Bonardi, N. Roussiau, *Les représentations sociales: états de lieu et perspectives*. Magada édition, 2001, p.18

¹⁴ C. Bonardi, N. Roussiau, op cité. 1999. P.23

¹⁵ C. idem

- La première est dite de sélection ou décontextualisation de l'information. Les individus ne peuvent tout prendre en compte, certaines informations seront privilégiées au détriment d'autres.

- La seconde étape est celle de l'établissement d'un schéma figuratif (noyau figuratif). Il s'agit au moyen de mécanisme de réajustement, de donner un rôle plus important à certains éléments, qui acquerront de ce fait une forte signification.

- En fin la troisième étape, celle de naturalisation, a lieu quand les éléments du schéma figuratif sont presque physiquement perçus ou perceptibles par le sujet.

6.2. L'ancrage :

Ce processus donne une efficacité au noyau figuratif créé dans le processus d'objectivation. C'est grâce à ce processus que les objets de la représentation s'intègrent dans le système de valeurs de sujet.

Grâce aussi à ce processus, le sujet organise les nouvelles informations qui sont appartenir à l'ancienne information (qui déjà existée).

Donc ce processus permet d' « *incorporer quelque chose qui ne nous est pas familier et qui nous crée des problèmes dans le réseau de catégorie qui nous sont propres et nous permet de confronter avec ce que nous considérons un composant ou membre typique d'une catégorie familière* »¹⁶.

L'étude des représentations sociales se définit par le contenu et son organisation.

¹⁶ A. Palmonari et W. Denise, « caractéristiques des représentations sociales », in W. Denise et A. Palmonari (éds.), *L'étude des représentations sociales*, 1986, p.22-cité dans : C. Bonardi, N. Roussiau. *Les représentations sociales*. Dunot, 1999, p.24

7. Le contenu d'une représentation sociale :

Moscovici analyse le contenu des représentations sociales selon les trois dimensions proposées par Moscovici : l'information, le champ de représentation et l'attitude.

7.1. L'information :

C'est l'ensemble des connaissances dont le sujet dispose sur l'objet de représentation. Ainsi un individu peut avoir une somme d'informations plus qu'un autre selon des variables par exemple : l'âge.

7.2. Le champ de représentation :

Il désigne l'organisation du contenu (les informations).

7.3. L'Attitude :

Elle consiste à la disposition générale qui peut être positive ou négative par rapport à l'objet de la représentation. « Elle est considéré comme dimension « primitive » par Moscovici car elle peut exister même si l'information est réduite et le champ de représentation peu organisé »¹⁷.

8. Structure des représentations sociales :

8.1. La théorie du noyau central :

Selon Abric, étudier les représentations sociales consiste à chercher les constituants de leur noyau central. Ainsi selon la théorie du noyau central élaboré par Abric, la représentation s'organise en deux systèmes : le noyau central et les éléments périphériques.

¹⁷ W. Uli, *Pensée sociale, langue en usage et logique autres*, L'âge d'homme, 1982, p.84

8.1.1. Le noyau central :

C'est l'élément le plus important et qui donne sens à la représentation. Selon Abric (1994 :22) : « C'est le noyau central qui détermine la nature des liens qui unissent entre les éléments de la représentation. Il a en ce sens l'élément unificateur et stabilisateur de la représentation ». Le noyau central a deux fonctions essentielles :

- **Fonction génératrice** : qui donne sens à la représentation.
- **Fonction organisatrice** : qui donne une orientation générale à la représentation, par exemple positive ou négative.

8.1.2. Le système périphérique :

Autour de noyau central s'organisent des éléments périphériques, ces éléments ont trois fonctions essentielles :

-Fonction de régulation :

Cette fonction permet à l'individu d'intégrer des données ou des informations nouvelles.

Elle permet à la représentation de s'adapter avec le contexte mouvant.

- Fonction de défense :

Elle permet au système central de garder sa stabilité.

-Fonction de concrétisation :

« Le système de périphérique rend compressibles pour les individus les éléments de la représentation qui rendent compte d'une situation donnée »¹⁸.

¹⁸ C. Bonardi, N. Roussiau, Les représentations sociales, Dunod, 1999. P.88

9. Les représentations linguistiques :

« La langue, quelque soit la dénomination qu'on lui attribue, ne se réduit pas à un moyen pour communiquer. Elle participe de l'affirmation par l'individu d'une certaine identité nationale dont la pratique linguistique constitue la marque et le reflet. C'est pourquoi derrière chaque langue se profile un réseau de représentations, explicites ou non, qui traduisent sous forme d'attachement ou de répulsion le rapport à cette langue »¹⁹.

Ainsi la langue est à la fois un objet de représentations est un véhicule des représentations.

Boyer considère que « les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie de représentations sociale, que la langue n'est qu'un objet – parmi d'autres – de maintes représentations qu'elles soient positives ou négatives, produites de façon individuelle ou collective. »²⁰.

Ainsi la représentation linguistique est la première représentation qu'a le locuteur social. Les représentations expliquent certains phénomènes comme l'usage linguistique. Ainsi Perrefort relie les usages linguistiques aux représentations en disant : « *tout usage linguistique est automatiquement accompagné de sa représentation et l'interaction entre les pratiques et la représentation de ces pratiques constitue un ensemble indissociable* » (Perrefort 1997 : 52) »²¹.

¹⁹ D. Temim. « Nominations et représentation des langues en Algérie » in : F. Cherigen, *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, L'Harmattan, 2007, P. 20

²⁰ A. Djaghar, *Les représentations de la langue française chez les étudiants de première année de licence français*, 2005, P. 40

²¹ J. Virasolvit, *la dynamique des représentations sociolinguistiques en contexte plurilingue : le cas de Tanger*, L'Harmattan, 2005, P. 64

La langue véhicule une culture. Ainsi dans l'apprentissage des langues, les représentations des langues deviennent importantes parce que les apprenants relient souvent les représentations des langues et les représentations de la culture véhiculée par cette langue.

10. Les représentations en sociolinguistique :

La sociolinguistique est une discipline qui s'occupe à l'étude de la langue en société, elle garde un intérêt à l'étude des représentations et des attitudes des locuteurs vis-à-vis les langues, leurs normes, leurs statuts et aussi les pratiques linguistiques.

La représentation est définie en sociolinguistique comme : « *l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent, qu'il s'agisse de valeur, d'esthétique, de sentiment normatif ou plus largement métalinguistique [...]* (Boyer, 1996, P.79) »²²

Ainsi plus exactement la représentation des langues est définie en sociolinguistique comme : « Ce que les locuteurs disent, pensent des langues qu'ils parlent (ou de la façon dont ils parlent) et/ou de celle que parlent les locuteurs ou de la façon dont les locuteurs parlent »²³

Certaines notions sont proches de celle de représentation :

10. 1. Attitude:

Les deux notions de représentation et attitudes sont empruntées à la psychologie sociale. Elles sont proches et parfois l'une est utilisée à la place de l'autre.

²² H. Boyer, *Sociolinguistique : Territoire et objets*, Paris, Delachaux et Niestlé, cité par F. Cherigen *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, L'harmattan, 2007, P. 24

²³ C. Canut. *Imaginaires linguistiques en Afrique : Acte de l'INALCO, 9 novembre 1996, attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique, quelles notions pour quelles réalités ?*, l'Harmattan, 1998, p.13

Attitude est définie comme une prédisposition à réagir de façon favorable ou non favorable concernant un objet (dans notre sujet l'objet est la langue française et l'apprentissage de la langue française).

Tajfel définit l'attitude par rapport à sa position médiane entre la représentation sociale et le comportement : « *L'attitude pourrait donc représenter un élément charnière et dynamique entre les représentations sociales et le comportement* »²⁴.

Canut définit l'attitude comme une « *évaluations positives ou négatives du sujet* »²⁵. Attitude linguistique est définie comme la perception des locuteurs à l'égard des langues et de leurs usages.

10. 2. Le stéréotype :

Selon Tajfel le stéréotype est « *une forme spécifique de verbalisation d'attitudes* »²⁶

Le stéréotype se caractérise par l'accord du membre d'un groupe autour de certains traits.

11. Les représentations de l'apprentissage :

L'acquisition des représentations se fait en milieu informel (la famille, la société, les mass-médias) et en milieu formel qui est l'école. Ainsi l'école constitue un lieu important pour la transmission des représentations.

²⁴ J. Billiez, A. Millet. « Représentations sociales: Trajets théorique et méthodologiques », p.5

²⁵ C. Canut. Imaginaires linguistiques en Afrique: Acte de l'INALCO, 9 novembre 1996, attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique, quelles notions pour quelles réalités ?, l'Harmattan, 1998, p.13

²⁶ H. Tajfel, 1981, Human groups and social categories, Studies in social psychology, Cambridge : Cambridge University Press. Cité dans: V. Castellotti, D. Moore. « Représentations sociales des langues et enseignements », 2002

En effet, la représentation de l'apprentissage est très importante pour la réussite ou l'échec de l'acte d'apprentissage.

Aussi les recherches qui sont faites dans ce domaine (notamment celle de Muler, Perrefort) concernant les représentations de l'apprentissage des langues, relie souvent le pays d'origine de la langue et la représentation de l'apprentissage de cette langue.

Les représentations forment un mode de connaissances propre à un groupe ou à une société. Elles sont socialement élaborées et partagées, elles permettent aux individus de conduire la réalité et d'interpréter l'environnement social grâce aux deux processus celui d'objectivation qui a pour tâche la concrétisation de l'abstrait et celui d'ancrage qui permet l'incorporation des nouvelles informations.

Dans le chapitre précédent, nous avons étudié la notion de représentation. Notre travail porte sur les représentations de la langue française. Ainsi dans le chapitre suivant, nous allons aborder le contexte d'étude, donc nous allons exposer brièvement la situation linguistique d'Algérie en évoquant la place de la langue française auprès des langues qui coexistent.

Chapitre 2 :

Le français en Algérie

La situation linguistique de l'Algérie est complexe. En effet, L'Algérie se caractérise par la présence et la pratique de plusieurs langues et variétés linguistiques, le rapport de force et de concurrence qui les relie et la différence de statut de chaque parler résultent une situation complexe de plurilinguisme.

En Algérie, il y a l'arabe classique, l'arabe dialectal, le berbère et le français.

1. L'arabe :

En effet, « *cette expression de « langue arabe » recouvre plusieurs variétés linguistiques plus au moins proches les unes des autres, différentes par leurs statuts et employées dans plusieurs espaces géographiques* »²⁷.

1.1. L'arabe classique :

Selon le schéma diglossique de Fergusson²⁸, l'arabe classique représente la variété haute, la variété dominante (politiquement), la variété qui n'est pas accessible par tout le monde, que seulement ceux qui étudient peuvent l'accéder. Ainsi l'arabe classique est utilisé dans des situations formelles. Cette langue est nommée aussi par certains linguistes: arabe littéral, arabe littéraire, et arabe coranique.

Cette variété a pris sa sacralisation du livre sacré le Coran et de sa relation directe avec l'Islam la seule religion de l'Etat algérien. C'est la variété « *choisie par Allah pour s'adresser à ses fideles* »²⁹.

²⁷ : A. Queffélcrc ; Y. Derradji, *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*, Duculot, 2002, p.33

²⁸ La diglossie selon Fergusson est une situation où il y a présence dans le même pays deux langues, l'une est politiquement dominante et l'autre est politiquement dominée.

²⁹ K. Taleb- Ibrahimi, *Les algériens et leur(s)langue(s) : éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, El hikma, 1995, p.24

1.2. L'arabe dialectal :

C'est la langue maternelle de la majorité des Algériens. L'arabe dialectal représente la variété basse selon le schéma diglossique de Ferguson.

L'arabe dialectal a pour fonction l'utilisation quotidienne et familière. Il est pratiqué à la maison, entre amis, c'est-à-dire dans des situations informelles. C'est une variété essentiellement orale, elle n'est ni codifiée ni standardisée.

2. Le berbère ou tamazight :

C'est la langue maternelle d'une partie de la population algérienne et la langue parlée par les anciens autochtones du nord d'Afrique.

Les Romains ont utilisés le mot « berbère » pour qualifier les habitants du nord d'Afrique. En premier lieu, le terme « barbaros » utilisait pour qualifier tout personne étranger ensuite, il a connu une extension et devient qualifier le « sauvage » et l' « home non civilisé » certains historiens pensent que par modification phonique il devient berbère. Le berbère comporte différentes « variations » essentiellement : Kabyle, chaoui, m'zab et tergui.

Suite aux différentes revendications des berbérophones, le berbère est reconnu officiellement comme langue nationale en 2002.

3. Le français :

La colonisation française de l'Algérie a beaucoup marqué sa situation linguistique. Après la conquête de 1830, l'Algérie a connu la diffusion de la langue française.

Durant la période de colonisation, cette langue c'était « *imposée au peuple algérien par*

le fer et le sang »³⁰ dans l'administration et l'enseignement en substituant la langue arabe classique.

Le français continue sa domination linguistique jusqu'à l'année 1962, l'année de l'indépendance du pays. Après l'indépendance, cette langue a perdu sa place surtout dans le domaine d'administration et d'enseignement au profit de la langue arabe classique.

Ainsi au lendemain de l'indépendance, « *le FLN s'est attaché d'abord à l'édification urgente des différentes institutions de l'Etat algérien et à la récupération des référents identitaires, culturel et linguistique : l'islam consacré religion de l'Etat et l'arabe proclamé langue nationale.* »³¹.

Néanmoins le français demeure présent en Algérie et occupe une place importante dans la société algérienne. Il est relié au modernisme et à l'ouverture sur le monde extérieur et prend place de la langue d'accès scientifique.

La langue française est, aujourd'hui, présente dans la société algérienne : par le nombre important de locuteurs algériens qui pratiquent le français quotidiennement dans leurs conversations ou sous formes d'emprunts du français en arabe dialectal, ainsi nombreux vocables français existent dans l'arabe dialectal de l'Algérie. Elle est présente aussi dans les mass-médias : dans la radio : la chaîne 3, dans la télévision : canal Algérie présentée en français, dans la presse écrite dont la moitié de la presse en Algérie fait son apparition en langue française comme : Le quotidien d'Oran, El watan, Le soir etc.

³⁰ K. Taleb-Ibrahimi, *Langues, cultures et identité*. in :dir H. Remaoun. *L'Algérie histoire, société et culture*, Csbah éditions, Alger, 2000, p.66

³¹ A. Queffélc, Y ; Derradji, *Le français en Algérie : lexicque et dynamique des langues*, Duculot, 2002, p. 36

3.1. Le statut du français en Algérie :

Le français occupe en Algérie une place spéciale. De la part des locuteurs, il est relié au prestige, à la modernité et à l'ouverture sur le monde. De la part du pouvoir, il a un statut ambigu comme signale Cabet :

« Le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut ambigu ; d'une part, il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais, mais d'autre part, il est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et au modernisme »³²

Cependant la langue française a connu une sorte de « co-officialité », Rabah Sabaa a dit de ce propos :

« Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif »³³.

4. L'enseignement / apprentissage du français en Algérie :

4.1. Le système éducatif algérien :

Après l'indépendance, l'enseignement du français en Algérie a connu plusieurs changements suite aux différentes réformes qu'a connu le système éducatif algérien.

³² D. Caubet, « alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ? », p 122 in *Plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues*, n°14, décembre 1998. cité dans : S. Rahal. « La francophonie en Algérie : mythes ou réalité » disponible sur : <http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm>

³³ R. Sabaa, « la langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie » disponible sur : www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess603.htm

Jusqu'au 1970, le français continue d'être la langue d'enseignement : « *la langue française reste cependant de 1962 à 1970 une langue véhiculaire servant au fonctionnement des institutions et un medium d'enseignement dans les établissements scolaires* »³⁴

Dans les années 1980, le pouvoir algérien remplace le français par l'arabe classique. Ainsi l'arabe classique a pris le domaine d'enseignement dans le primaire, le moyen et le secondaire. Cependant à l'université, le français reste la langue d'enseignement notamment dans les branches médicales (comme la médecine et la pharmacie) et les branches d'ingénieur (comme l'architecture).

Jusqu'à 1993, la langue française a été enseignée depuis la quatrième année primaire. A la rentrée scolaire : 1993-1994, le pouvoir a donné aux étudiants (à leurs parents) le droit de choisir la première langue étrangère à étudier entre la langue française et la langue anglaise.

Après l'installation du CNRSE en 2000, le système éducatif algérien a connu de 2000 à 2006 beaucoup de réformes concernant l'enseignement de la langue française en Algérie.

À la rentrée scolaire 2004-2005, l'enseignement de la langue française débute dès la deuxième année primaire.

À la rentrée scolaire 2006-2007, l'enseignement de la langue française devient enseigner dès la troisième année primaire.

4.2. L'enseignement/apprentissage du FLE :

L'enseignement de cette langue a connu différentes réformes dans le but d'un renouvellement de son efficacité. L'ordonnance n°76/35 du 16 Avril 1976 porte sur l'organisation de l'éducation, cette ordonnance comporte un texte législatif qui définit les

³⁴ A. Quefférlc, Y ; Derradji op cité 2002, P. 68

objectifs de l'enseignement du FLE en Algérie. Selon cette ordonnance La langue française a pour but, l'accès à la documentation scientifique et l'ouverture sur les autres civilisations dans le but d'instaurer la compréhension.

Dans ce chapitre, nous avons exposé la situation linguistique d'Algérie, le statut de la langue française et son enseignement. Dans la partie suivante, nous allons traiter l'aspect pratique de notre travail.

Deuxième partie :

Analyse et interprétation des résultats

Dans cette deuxième partie de notre présent travail, nous allons traiter l'aspect pratique de notre problématique.

Au départ, nous allons présenter les objectifs et les hypothèses de notre travail, puis nous allons décrire l'outil d'investigation choisi pour notre enquête ainsi que les conditions de passation et de récupération des questionnaires. Après nous allons introduire à l'analyse : expliquer les informations recueillies afin d'interpréter les résultats obtenus.

1. Echantillon et enquête :

Notre enquête a ciblé un groupe d'étudiants de la première année secondaire au lycée Khanchoul Ali. Ce groupe d'étudiants fait partie d'un groupe plus large qui est les étudiants de Jijel.

Notre échantillon est hétérogène, il dépend aux critères suivantes : l'âge, le sexe, l'appartenance géographique, le groupe de références culturelles. Nous avons choisi pour l'analyse des questionnaires les deux variables sexe et appartenance géographique parce qu'elles nous apparaissent les plus pertinentes.

Au cours de leurs années d'étude précédentes, ces apprenants sont influencés par un savoir formel (à l'école) et un savoir informel (au sein de la famille, dans la société, à travers les médias), ces apprenants ont donc accumulés une somme de représentations de la langue française.

Notre présent travail s'inscrit dans une approche synchronique. Nous voulons connaître les représentations de la langue française et les attitudes vis-à-vis son apprentissage chez ce groupe d'apprenants.

Avant le lancement de notre enquête, nous avons effectué une pré-enquête au mois de Janvier dont l'objectif est d'une part, connaître le terrain de travail, déterminer les hypothèses et d'autre part, fixer les modalités et les indicateurs ainsi que les variables qui influencent les représentations.

En effet, les hypothèses que nous avons émis et qui nous serviront à la conduite de notre enquête sont issus de deux façons :

- Premièrement : de nos lectures des articles qui portent sur les représentations linguistiques (notre thème).
- Deuxièmement : comme nous avons déjà mentionné de l'observation et des discussions avec les étudiants faites lors de la pré-enquête.

Nous avons élaborés donc un certains nombre d'hypothèses qui sont :

Hypothèse 1 :

Les représentations de la langue française se varient en fonctions du : sexe et d'appartenance géographique.

Hypothèse 2 :

Il y a des représentations collectives et des représentations individuelles.

Hypothèse 3 :

Les représentations orientent les attitudes des apprenants en vers la langue française et son apprentissage.

2. La méthode de recueil des représentations :

Pour chaque travail de recherche le choix de la méthode d'enquête est très important. Pour l'étude des représentations, il y a différentes méthodes qui font appel à différents outils d'investigation. Pour ce qui est de représentations sociales, il y a deux outils répondus pour la collecte d'informations : l'entretien et le questionnaire.

Dans notre présent travail, nous avons opté pour un outil largement utilisé grâce à ses deux aspects pratique et standardisé celui du questionnaire.

3. Présentation d’outil d’investigation « le questionnaire » :

3.1. Le choix d’outil d’investigation :

Nous avons opté pour l’utilisation du questionnaire dans notre enquête, qui est selon Bonardi et Roussiau : « un outil d’analyse privilégié dans l’étude des représentations sociales »³⁵ parce qu’il permet l’accès à un nombre important des sujets (étudiants) en économisant du temps et des moyens. Donc le questionnaire nous a paru le plus pertinent pour notre étude malgré ses inconvénients concernant la limite de la liberté d’expression.

3.2. Présentation du questionnaire :

Notre questionnaire³⁶ se structure en deux catégories :

- La première catégorie comporte les facteurs sociaux qui nous ont permis de nous informer sur : l’âge, le sexe, l’appartenance géographique (les variables sociales).
- La deuxième catégorie comporte les 18 questions portant sur le thème relatif à notre objet d’étude qui s’articule autour des représentations de la langue française.

Dans le but d’adapter le questionnaire au niveau des apprenants, nous avons tenté de l’élaborer d’une façon claire et accessible avant de l’administrer. Pour cela, nous avons opté pour l’utilisation des questions fermées parce que nous avons remarqué lors de notre pré-enquête ainsi que dans le questionnaire de teste que les étudiants préfèrent répondre aux questions fermées.

³⁵ C. Bonardi, N. Roussiau, *Les représentations sociales*. Dunod, 1999, p.35

³⁶ Voir annexe

La question n : 1 est une question fermée qui nous informe sur les représentations des langues étrangères en général.

- La question n : 16 nous informe sur la représentation de l'apprentissage de la langue française chez les apprenants.

- Dans la question n : 18, les apprenants sont invités à donner leur avis concernant la compétence linguistique la plus importante pour eux.

- Dans la question n : 17, les apprenants sont invité à choisir la compétence qu'ils aiment à apprendre dans la langue française.

- Les trois questions n : 3, n : 4, n : 5 portent sur l'auto-évaluation des trois langues : arabe, français et anglais.

- Dans la question fermée n : 13, les apprenants sont appelés à dévoiler leurs opinions en répondant par : « oui » ou « non » à certains items concernant la langue française.

- Dans la question n : 2, nous avons demandé aux apprenants de choisir un pays à visiter.

- Les questions n : 7, n : 11, n : 14 nous ont permettent de connaitre les sentiments des apprenants en vers la langue française et son apprentissage.

- Dans la question ouverte n : 12, nous avons invité les apprenants à donner leurs représentations à l'égard de la langue française.

- Dans La question semi-ouverte n : 14, les apprenants donnent leurs jugements d'une personne qui maitrise la langue française.

-La question n : 8 porte sur le passe-temps préféré.

- Les deux questions n : 9 et n : 10 portent sur les loisirs : les programmes-tv à regarder et la langue de lecture.

4. Les conditions de passation et de récupération des questionnaires :

L'enquête a été réalisée au mois d'avril 2013, elle a ciblé 10 classes scientifiques des apprenants de la première année secondaire au lycée Khanchoul Ali (commune Sidi Maarouf). Nous avons distribué 62 questionnaires et nous avons récupéré 56.

Les conditions de passation sont favorables : les questionnaires sont distribués à la troisième semaine du mois d'avril c'est-à-dire la deuxième semaine après la rentrée des vacances du printemps. C'était un bon moment pour la réponse au questionnaire parce qu'il y a encore du temps avant les examens du troisième semestre.

Les conditions de réponses des enquêtés étaient les mêmes, les étudiants de la même classe ont répondu aux questionnaires au même moment dans le même lieu (la classe). Nous avons opté pour l'auto-administration du questionnaire par deux enseignantes de la langue française qui ont distribué les questionnaires à la deuxième demi heure du cours. Avant l'administration du questionnaire, les deux enseignantes de la langue française ont expliqué aux apprenants qu'il s'agit d'un travail universitaire de recherche sur la langue française et qu'ils ne seront pas évalués et qu'ils répondront au service d'une tierce personne, ainsi l'anonymat est garanti et les apprenants étaient invités à répondre honnêtement.

5. Méthodes d'analyse des questionnaires :

Pour notre étude, nous avons combiné deux méthodes d'analyse : l'analyse quantitative et l'analyse qualitative. Dans l'analyse quantitative, nous avons tenté d'établir la relation entre les représentations de la langue française et son apprentissage avec les deux variables choisies. Dans l'analyse qualitative, nous avons étudié certaines réponses aux questions ouvertes, qui nous semblent chargées d'informations, du point de vue qualitatif.

6. Présentation des apprenants :

Notre échantillon est constitué d'étudiants dont l'âge est entre 15 et 20 ans, de milieu de résidence différent (urbain et rural). Ainsi dans notre échantillon, nous comptons 26 garçons et 30 filles. Nous voulons au départ construire notre échantillon pareil à la population mère, mais à cause du retard dans les cours du troisième semestre de français, nous avons pu accéder qu'à deux classes parmi les dix classes de première année scientifique. Notre méthode du choix d'échantillon correspond à un tirage au hasard par groupe.

6.1. Répartition par sexe :

Dans cette enquête nous avons fait participer 56 étudiants, le but de répartition par la variable sexe est de vérifier le rapport entre cette variable et les représentations que se font les apprenants à l'égard de la langue française.

Ainsi dans notre corpus nous comptons 30 filles et 26 garçons qui sont représentés au tableau suivant :

Sexe	Nombre	Pourcentage
Masculin	26	46,42%
Féminin	30	53,57%

Tableau 1: répartition des apprenants par sexe.

Comme le montre le tableau 1, les filles sont plus que les garçons : nous avons pris l'échantillon au hasard.

6.2. Répartition par milieu de résidence :

Dans la commune de Sidi Maarouf, nous pouvons distinguer deux milieux d'appartenance : le centre-ville qui a un caractère semi urbain et les agglomérations avoisinantes qui ont un

caractère rural.

Les apprenants de la ville sont favorisés par rapport aux habitants de milieu rural parce qu'ils disposent d'internet à la maison, d'une maison de culture et de jeunes, de cybercafés tandis que les habitants de milieu rural n'ont pas ces chances.

Ainsi dans notre enquête nous, comptons 24 apprenants de milieu urbain et 32 apprenants de milieu rural représentés au tableau suivant :

Milieu de résidence	Nombre	Pourcentage
Milieu urbain	24	42,85%
Milieu rural	32	57,14%

Tableau 2 : répartition des apprenants par milieu de résidence.

- Dans notre échantillon, les apprenants de milieu rural sont plus que ceux du milieu urbain parce que nous avons pris notre échantillon au hasard.

6.3. Répartition par sources culturelles :

Dans la question n : 8, nous avons demandé aux apprenants de choisir leurs passe-temps préféré pour connaître les sources culturelles de nos enquêtés.

Passe-temps préféré	Internet	Télévision	musique	Lecture	Autres
Masculin	65,38 %	30,76 %	30,76 %	7,69 %	15,38%
Féminin	50 %	66,66 %	10 %	10%	6,66 %

Tableau 3 : passe-temps préféré selon le sexe.

- Les apprenants ont choisi plus d'une modalité ça explique le pourcentage qui dépasse 100 %.

- D'après ce tableau, les garçons semblent préférer l'utilisation d'internet comme passe-temps préféré alors que les filles préfèrent regarder la télévision parce les filles restent à la maison plus que les garçons, elles ont un contact et un intérêt à la télévision plus que les garçons.

Par les deux questions n : 9 et n : 10, nous voulons savoir les intérêts médiatiques (les programmes tv à regarder et la langue de lecture) des apprenants pour voir les sources culturelles de nos enquêtés et la place de la langue française dans leurs intérêts.

6.3.1. La télévision :

La télévision présente un outil qui permet l'accès la culture d'autre.

Programmes en arabe	Programmes en français	Programmes en arabe et en français	Autre programmes
66,07 %	8,92 %	17,85 %	39,28 %

Tableau 4 : programmes tv à regarder.

- Les apprenants ont le droit de choisir plus d'un programme tv à regarder c'est pour cela le nombre total de pourcentage dépassent 100 %.

- Selon ce tableau, les programmes en arabes sont les plus regardés parce que « *regarder des chaînes arabes est une habitude familiale car elles sont plus proches de la vie sociale, parce 'eux', les chrétiens non pas les mêmes traditions que nous, nous n'avons pas le même mode de vie* »³⁷.

³⁷ A. Djeghar , *Les représentations de la langue française chez les étudiants de première année de licence française*, 2005, P. 81

- 8,92 % regardent des programmes en français parce que son contenu est riche et intéressant, mais ils sont minoritaires (8,92%) parce que les autres trouvent d'autres programmes plus intéressants comme les programmes en anglais.

- 17,85 % des apprenants regardent des programmes en arabe et en français parce qu'ils sont intéressés par deux cultures arabe et française.

- 39,28 % d'apprenants regardent autres programmes (notamment en anglais) parce qu'ils trouvent le contenu de ces programmes plus riche et plus intéressant.

6.3.2. La lecture :

La lecture permet à la fois l'amélioration du niveau des apprenants dans la langue de lecture et l'accès à une culture.

Langue de lecture	En arabe	En français	Dans les deux langues
Nombre d'apprenants	41	12	3

Tableau 5 : répartition des apprenants par la langue de lecture.

- Pour la lecture, la majorité (73,21 %) des garçons et des filles lisent en arabe parce qu'ils ne prennent pas de temps à comprendre en langue arabe.

- Concernant la langue française, 21,42 % des apprenants lisent en français pour améliorer leur niveau en langue française et pour enrichir leur vocabulaire.

- 5,35 % des apprenants lisent en deux langues parce qu'ils sont ouverts aux deux cultures.

7. Les représentations de la langue française et de son apprentissage :

Pour vérifier l'influence des deux variables sexe et milieu de résidence sur les représentations

de la langue française et de son apprentissage, nous avons choisis d'analyser les réponses aux questions n : 1, n : 18, n : 12 et n : 16 et n : 11 en prenant en considération les deux variables choisies.

7. 1. Opinion concernant l'utilité des langues étrangères :

Par la première question fermée de notre questionnaire, nous voulons savoir l'utilité des langues étrangères chez ces apprenants. Les résultats de cette question sont au tableau suivant :

Perception de l'utilité des langues étrangères			
Sexe	Nécessaire	Utiles	Facultatives
Masculin	46,15 %	23,07 %	34,61 %
Féminin	83,33 %	16,66 %	00 %

Tableau 6 a : perception de l'utilité des langues étrangères par sexe.

Selon ce tableau, nous pouvons constater que :

- 83,33 % des filles pensent que les langues étrangères sont nécessaires, alors que seulement 46,15% des garçons pensent qu'elles sont nécessaires.

- Les filles ont une perception positive de l'utilité des langues étrangères plus que les garçons : toutes les filles interrogées pensent que les langues étrangères sont utiles voire nécessaires alors que 69,22 % des garçons pensent qu'elles sont utiles voire nécessaires et un nombre important d'eux pensent que les langues étrangères sont facultatives (34,61%), tandis que aucune fille ne pense ça parce que les filles ont une valorisation des langues plus que les garçons.

Nous allons maintenant vérifier l'influence de la variable milieu de résidence sur la perception des langues étrangères. Les résultats obtenus sont représentés au tableau suivant :

	Perception de l'utilité des langues étrangères		
Milieu de résidence	Nécessaire	Utiles	Facultatives
Milieu urbain	75 %	21,87 %	12,50%
Milieu rural	62,50 %	16,66 %	20,83 %

Tableau 6 b : perception de l'utilité des langues étrangères par milieu de résidence.

- Selon le tableau 6 b, il y a une différence entre les étudiants de milieu urbain et ceux de milieu rural : les apprenants de milieu urbain ont une représentation positive concernant l'utilité des langues étrangères plus que ceux du milieu rural. Aussi pour la modalité « facultatives », le choix de cette modalité est plus élevé chez les apprenants de milieu rural que chez ceux de milieu urbain parce que les habitants de milieu urbain disposent de cybercafés et ils ont l'internet à la maison, donc ils utilisent l'internet plus que les habitants de milieu rural, ainsi les langues étrangères, notamment le français et l'anglais, sont importantes pour l'utilisation d'internet et pour l'accès aux différentes informations. C'est pour cela, les apprenants de milieu urbain sont conscients de l'importance des langues étrangères plus que les apprenants de milieu rural.

7.2. Représentations de la langue française :

Par la question n : 12 de notre questionnaire, nous voulons savoir les représentations de la langue française si elles sont positives, négatives ou neutres. Les résultats de cette question sont donnés au tableau suivant (selon le sexe et le milieu de résidence) :

Représentation de la langue française	Positive	négative	Neutre
Masculin	38,46 %	34,61 %	3,84 %
Féminin	60 %	10 %	23,33%
Milieu urbain	58,33 %	20,83 %	33,33 %
Milieu rural	43,75 %	21,87 %	3,37 %

Tableau 7 : Représentations de la langue française selon le sexe et le milieu de résidence.

- 14,28 % des apprenants ne répondent pas à cette question, la non-réponse peut être due à la non-compréhension de la question ou bien à un refus de réponse.

D'après le tableau 7, nous pouvons constater que :

- La moitié de nos enquêtés ont des représentations positives de la langue française, 21,42 % des apprenants ont des représentations négatives à l'égard de la langue française, tandis que 14,28 % ont des représentations neutres. La langue française donc bénéficie d'une valorisation par nos enquêtés.

- Les filles ont une représentation positive de la langue française plus que les garçons et les apprenants de milieu urbain ont des représentations positives de la langue française plus que ceux de milieu rural, rappelons les résultats de la première question de notre questionnaire selon laquelle, les apprenants montrent des représentations positives envers les langues étrangères en générale surtout chez les filles et les apprenants de milieu urbain.

- Par la question 18, nous voulons savoir quelles sont les compétences linguistiques qui sont jugées nécessaires et utiles par nos enquêtés. Les résultats sont au tableau suivant :

Compétence linguistique classée la première	Nombre d'apprenants	Pourcentage
Savoir parler en français	29	52,72 %
Comprendre une personne qui parle en français	15	27,27 %
Savoir écrire en français	8	14,54 %
Savoir écrire en français	3	5,45 %

Tableau 8 a : la compétence linguistique classée la première.

- Le taux de non réponse à cette question est très petit : 1,78 % (un seul apprenant qui ne répond pas à cette question) parce que les questions de jugements et d'opinions sont en générale bien accueillies par les enquêtés.

D'après ce tableau nous pouvons constater que :

- La compétence linguistique qui est classée la première (jugée la plus importante) est « savoir parler en français », la deuxième compétence linguistique est « comprendre une personne qui parle en français ». Donc la langue française a pour première fonction une fonction de communication parce que selon ces apprenants, l'aspect communicatif de la langue est jugé plus important que l'aspect apprentissage. Donc la langue française représente une langue de communication comme première fonction.

Nous allons voir maintenant s'il y a une différence entre les garçons et les filles dans ce classement. Les résultats sont représentés au tableau suivant :

Compétence linguistique classée la première	Masculin	Féminin
Savoir parler en français	50 %	53,33 %
Savoir écrire en français	24 %	6,66 %
Comprendre une personne qui parle en français	16 %	36,66 %
Comprendre un texte écrit en français	8%	3,33 %

Tableau 8 b : la compétence linguistique classée la première par sexe.

Selon le tableau 8 b, nous pouvons constater que :

- La compétence linguistique la plus importante pour les garçons et les filles c'est « savoir parler en français » parce que le premier aspect important selon ces apprenants c'est l'aspect communicatif (oral) de la langue.

- La deuxième compétence linguistique importante varie selon le sexe : pour les garçons, la deuxième compétence linguistique importante c'est « savoir écrire en français » parce que selon la question n : 8, les garçons utilisent beaucoup l'internet et cette compétence est nécessaire pour l'utilisation d'internet. Alors que pour les filles, la deuxième compétence linguistique importante est « Comprendre une personne qui parle en français », parce que, selon la question n : 8, les filles ont choisi comme passe-temps préféré la télévision donc c'est cette compétence linguistique « comprendre une personne qui parle en français » qui s'avère la plus nécessaire pour elles.

- La compétence qui s'avère la moins importante pour les deux sexes c'est « comprendre un texte écrit en français », c'est un résultat non attendu pour nous parce qu'un nombre important d'apprenants ont choisi la modalité « nécessaire » pour l'apprentissage de la

langue française, ainsi la compétence linguistique « comprendre un texte écrit en français » nous a apparu très nécessaire pour l'étude de la langue française.

7.3. Représentation de l'apprentissage de la langue française :

Dans la question n : 16, nous avons demandé aux apprenants de choisir la modalité qui représente l'apprentissage de la langue française pour eux. Les résultats de cette question sont représentés au tableau suivant :

Représentation de l'apprentissage de la langue française			
Sexe	Atout	Nécessité pour les études	Obligation
Masculin	38,46 %	42,30 %	19,23 %
Féminin	53,33 %	46,66 %	16,66 %

Tableau 9 : représentation de l'apprentissage de la langue française par sexe.

- Certaines filles ont choisi plus d'une modalité, c'est pour cela le pourcentage des filles dépasse 100 %.

Nous pouvons constater que :

- Les résultats de cette question et les résultats de la question n : 18 sont relatives et ils s'expliquent mutuellement : les apprenants qui ont choisi les modalités qui relèvent de l'oral (comme les plus importantes pour eux) dans la question n : 18 ont choisi la modalité « atout (richesse personnelle) » pour la question n : 16 c'est-à-dire l'aspect communicatif (savoir parler la langue française) est une richesse personnelle pour eux.
- Les apprenants, qui ont choisi la modalité « savoir écrire en français » comme la plus importante pour eux, ont choisi pour cette question la modalité « nécessaire pour les études » parce que c'est l'aspect apprentissage qui s'avère le plus important pour eux.

- Certains apprenants ont choisi les deux modalités : « une obligation » et « une nécessité pour les études » parce que selon eux, se réussir dans les études est une obligation.

8. Appréciation du cours de français :

Dans la première tranche de la question n : 11, nous avons interrogé les apprenants sur l'appréciation du cours de français. Les résultats obtenus sont comme suit :

Sexe	Appréciation du cours de français		
	Oui	Non	Sans position
Masculin	61,53%	26,92%	11,53%
Féminin	73,33%	3,33%	23,33%

Tableau 10 : appréciation du cours de français par sexe.

- D'après le tableau 10, les filles aiment plus que les garçons le cours de français « parce qui circule dans la société c'est que les langues sont "faites" pour les filles et que les garçons excellent mieux dans les filières scientifiques »³⁸.

- Les filles ont choisi l'item « sans position » comme réponse à cette question plus par rapport aux garçons qui semblent les plus à prendre position, alors que les garçons ont répondu de plus par oui ou non et donc les plus qui prennent position.

³⁸ A, DJAGHAR, *Les représentations de la langue française chez les étudiants de première année de licence française*, 2005, P. 77

9. Analyse quantitative :

9.1. Analyse des questions fermées :

Dans cette étude nous présentons les résultats des questions fermées n : 17, n : 7, n : 13 et de la deuxième tranche de la question n : 7 (pourquoi aimer ou ne pas aimer le cours de français). Nous n'introduisons pas des variables dans cette analyse parce nous allons intéresser ici aux différentes représentations de la langue française et pas à la différence entre les sous-groupes.

Par la question n : 17, nous voulons savoir les compétences les plus aimées à apprendre en français et sa relation avec les compétences nécessaires pour les apprenants. Les résultats sont représentés au tableau suivant :

	Vocabulaire	Grammaire	Conjugaison	Orthographe
Nombre d'apprenants	17	11	27	11
Pourcentage en %	30,35 %	19,64 %	48,21 %	19,64 %

Tableau 11 : ce que les apprenants aiment apprendre dans la langue française.

- Les apprenants ont le droit de choisir plus d'une modalité, c'est pour cela le nombre total d'apprenants dépasse 56 et le pourcentage dépasse 100 %.

Le taux de non réponse à cette question est 7,14 % (4 apprenants ne répondent pas à cette question). Ce sont les apprenants qui pour eux l'apprentissage de la langue française est une obligation, ils n'aiment pas apprendre la langue française. C'est pour cela, ils n'ont choisi aucune modalité des quatre.

Ainsi d'après le tableau 11 tableau, nous pouvons constater que :

- Les apprenants aiment apprendre de plus dans la langue française la conjugaison et le vocabulaire parce que le verbe est l'élément essentiel dans la phrase, ces apprenants pensent qu'apprendre à conjuguer les verbes et avoir un vocabulaire riche vont leur permettre de bien parler la langue française et d'après les réponses aux questions n : 18 et n : 16, les apprenants privilégient l'oral dans la langue française. Aussi la conjugaison et le vocabulaire leur apparaissent à la fois les plus faciles et les plus nécessaires.

- La grammaire, quant-à-elle, représente la modalité la moins désirée avec l'orthographe parce qu'elle est la moins importante selon l'échelle de ces apprenants et aussi la plus difficile à apprendre c'est pour cela elle est la moins choisie.

Dans la question n : 7, nous avons demandé aux apprenants d'évoquer le degré de facilité d'apprentissage de la langue française. Les résultats de cette question sont présentés au tableau suivant :

Degré de facilité de l'apprentissage de la langue française	Nombre d'étudiants
Facile à apprendre	11
Moyennement	37
Difficile à apprendre	8

Tableau 12 : représentations de l'apprentissage de la langue française.

L'item moyennement bénéficie d'un grand nombre de réponses parce que les apprenants sont dans leur septième année d'apprentissage de la langue française, donc au cours des années précédentes, les apprenants sont habitués à apprendre cette langue.

Par la question n : 14, nous voulons savoir les sentiments des apprenants en vers la langue française (s'ils l'aiment ou non). Les résultats étaient comme suit :

	Appréciation de la langue française			
Modalités	Oui	Non	Sans position	Non réponse
Nombre d'apprenants	37	10	8	1
Pourcentage	66,07 %	17,85 %	14,28 %	1,78 %

Tableau 13 : appréciation de la langue française.

- Selon le tableau 13, la majorité de nos enquêtés aiment la langue française parce que cette dernière est une langue nécessaire et utile pour les études et pour la communication, c'est une langue de technologie.

Dans la question fermée n : 13, nous avons invité les apprenants à répondre par oui ou non à quatre items concernant la langue française (belle, internationale, de science et technologie, des intellectuels). Voici les résultats obtenus :

Items	Réponses			Total
	Oui	Non	Sans-réponse	
Langue belle	44	10	2	56
Langue internationale	34	19	3	56
Langue de science et technologie	40	12	4	56
Langue des intellectuels	27	13	16	56

Tableau 14 : Réponses aux items de la question 12 pour la langue française.

Item 1 : langue belle :

D'après le tableau 14, la langue française est une langue belle pour 44 étudiants grâce à sa structure et son aspect phonique. C'est l'item qui bénéficie de grand nombre de réponses positives et donc de petit nombre de réponses négatives.

Item 2 : langue internationale :

Selon le tableau 14, la langue française est une langue internationale pour 34 étudiants. Sur le plan universelle, il est connu que cette langue est une langue internationale, mais 19 étudiants pensent qu'elle ne l'est pas, ils pensent que c'est la langue anglaise qui est LA LANGUE internationale.

Item 3 : langue de science et de technologie :

Pour 40 étudiants, la langue française représente une langue de science et technologie parce qu'elle est la langue du savoir, d'accès à la documentation et de navigation sur internet.

Item 4 : langue des intellectuels :

Cet item coïncide avec le grand nombre de non-réponse (28,57%) parce qu'il pose problème pour eux : est ce que la langue française aujourd'hui est la langue des intellectuels ou non ? Alors pour 27, apprenants elle est la langue des intellectuels parce que, pour eux, c'est une langue parlée par les gens cultivés en Algérie, pour 13 apprenants, elle ne l'est pas parce que, d'après ces apprenants, la langue française devient accessible et maîtrisée par une grande part de la société, donc elle n'est pas spécifique, aujourd'hui, à une élite, cette langue n'est pas désormais la langue des intellectuels.

9.2. Analyse des questions ouvertes :

Par la deuxième tranche de la question n : 11, nous voulons savoir les raisons qui poussent les apprenants à aimer ou à ne pas aimer le cours de français.

Après la consultation des réponses, nous avons classé les raisons d'appréciation du cours de la langue française ou non selon trois raisons (motifs) essentielles.

Le nombre d'apprenants qui adhèrent à chaque raison est donné au tableau suivant :

	Nombre de réponses
Raisons concernant la langue française	17
Raisons concernant le cours de français	10
Raisons concernant le professeur de français	9
Sans-réponse	20

Tableau 15 : raisons d'appréciation ou non du cours de français.

1- Concernant les raisons relatives à la langue française, les réponses varient entre l'utilité, la facilité de la langue française et le rapport affectif avec cette langue.

2- les raisons relatives au cours de la langue française, les réponses varient entre la compréhension/non compréhension du cours la langue française, son utilité et les informations qu'il dispose.

3- Concernant les raisons relatives au professeur de la langue française, ces raisons varient entre les motifs affectifs, le caractère du professeur et sa méthode d'apprentissage.

Dans les réponses des apprenants aux questions n : 10 et n : 13, nous avons remarqué des thèmes concurrents, nous allons les regrouper dans l'analyse quantitative selon le contenu.

9.2.1. Expressions relatives à l'utilité de la langue française :

Les apprenants voient que le français est utile et nécessaire.

Expressions relatives à l'utilité de la langue française	Nombre d'apprenants
La langue française est nécessaire, essentielle, utile	8
j'ai besoin de cette la langue	3
elle est la langue de l'ouverture sue le monde	2

Tableau 16 : expressions relatives à l'utilité de la langue française.

Selon les expressions des apprenants, la langue française est jugée utile pour le savoir, les études et pour la communication. Certaines expressions sont relatives à un espace géographique c'est-à-dire l'utilité de la langue française est liée à un espace qui soit en Algérie ou ailleurs.

9.2.2. Expressions relatives à la structure de la langue française :

Certaines expressions portent sur le caractère esthétique de la langue française.

Expressions relatives à la structure de la langue française	Nombre d'étudiants
elle est belle	6

Tableau 17 : expressions relatives à la structure de la langue française.

9.2.3. Expressions contenant un jugement de valeur :

Certains apprenants jugent la langue française une langue intéressante.

expressions contenant un jugement de valeur	Nombre d'étudiants
Elle est intéressante	4

Tableau 18 : expressions contenant un jugement de valeur.

Certaines expressions contiennent des jugements de valeur à l'égard de la langue française. Rappelons la première question portant sur l'importance des langues étrangères, la majorité d'apprenants les juge utile voire nécessaire.

9.2.4. Expressions contenant un rapport affectif avec la langue française :

Certaines expressions contiennent des sentiments envers la langue française et son apprentissage :

Expressions contenant un rapport affectif avec la langue française	Nombre d'apprenants
j'aime la langue française,	7
j'aime apprendre la langue française	2
je veux apprendre la langue française	4
je suis en couple avec la langue française	1
j'adore la langue française	1

Tableau 19 : Expressions contenant un rapport affectif avec la langue française.

10. Analyse qualitative :

Dans l'étude quantitative, nous avons exposés certains résultats concernant les représentations de la langue française et de son apprentissage. Nous avons remarqué la

fréquence du thème de l'utilité de la langue française. Ainsi dans l'étude qualitative, nous allons aborder ce thème d'un point de vue qualitatif.

10.1. Représentations de l'utilité de la langue française :

Dans leurs réponses aux questions ouvertes, les apprenants ont déclaré que la langue française est une langue utile.

Certains apprenants relient l'utilité de la langue française avec les études, un apprenant déclare : « **j'ai besoin de cette langue dans mes études** ». La maîtrise de la langue française conditionne la réussite aux études surtout dans le domaine supérieur, un autre apprenant déclare : « **à l'université les filières scientifiques sont enseignés par cette langue** ».

Certains apprenants relient l'utilité de la langue française avec le travail. Ils déclarent que ceux qui ayant licence de français ont la chance d'obtenir un poste de travail plus de ceux ayant une licence d'anglais un apprenant déclare : « **tu peux enseigner par une licence de français n'importe où mais par une licence l'anglais juste au collège et au lycée** ».

L'utilité de la langue française est souvent liée aussi avec l'espace géographique : en Algérie la langue française est répondue parce qu'elle est la première langue étrangère : « **j'utilise le français couramment dans ma vie** », « **parce que je besoin la langue française dans les dialogues** ». Les apprenants parlent aussi d'utilité de cette langue en étranger, ils entendent par l'étranger la France et les pays francophones : « **parce que je veux continuer ma vie là-bas** », « **je besoin cette langue à l'étranger** ».

10. 2. Représentation d'une personne qui maîtrise la langue française :

Dans la question ouverte n : 15, nous avons demandé aux apprenants de donner leurs représentations concernant une personne maîtrisant la langue française.

- 53,75 % des apprenants donnent des jugements positifs : « **il est bien !** », « **je la trouve très cultivée** » « **elle est intelligente** », « **un homme ouvert** », certains apprenants présentent des attitudes très positives, jusqu'à ce qu'ils veulent être comme cette personne : « **je veux être comme elle** ».

- 10,71% des apprenants donnent des jugements neutres concernant cette personne maîtrisant le français : « **elle est normale** », ou « **elle est francophone** ».

Nous analysons maintenant les réponses aux questions secondaires qui ne portent pas directement sur les représentations de la langue française mais qui peuvent dévoiler d'autres points concernant la compréhension des représentations.

11. Représentations de la France :

Par la question n : 6 de notre questionnaire, nous voulons savoir la perception du pays d'origine de la langue française.

Les résultats sont au tableau suivant :

Représentation de la France	Positive	Négative	Neutre
Pourcentage en %	39,28 %	25 %	1,78 %

Tableau 20 : représentation de la France.

- La non-réponse à cette question est élevée : 32,14 %. Nous pouvons l'expliquer par les raisons de Mucchielli : « *ne pas vouloir, ne pas savoir, ne pas pouvoir* »³⁹

- 39,28 % des apprenants donnent des représentations positives : il est un beau pays, développé,

³⁹ R. Mucchielli . *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale.*- 8e éd. Paris : Entreprise Moderne d'Édition et Librairies Techniques, 1985, p. 54 cité par : A. Allik, *les représentations de français et de l'anglais chez les apprenants de troisième année du secondaire*, 2005, p. 94

de sciences et technologie, de marques de parfums et de la mode, ses habitants sont gentils et qui a des villes touristiques.

- 25% des apprenants ont des représentations négatives de la France : c'est un pays colonisateur, qui a colonisé l'Algérie et qui méprise les autres pays.

- Un apprenant donne une représentation neutre : un pays francophone.

12. Le pays qu'ils aimeraient visiter :

Dans leurs réponses à la deuxième question ouverte :

- 12 apprenants citaient la France et un apprenant citait le Suisse c'est-à-dire 23,21 % des apprenants citaient les pays francophones qui sont les pays les plus aimés à visiter.

- 21,42 % des apprenants citaient les pays anglophones (7 apprenants citaient l'Angleterre et 5 apprenants citaient l'U.S.A).

- 19,64 % des apprenants citaient les pays d'Europe (7 apprenants citaient l'Espagne, 5 apprenants citaient l'Allemagne et un apprenant citait l'Italie).

- Les pays arabes sont les moins cités : 4 apprenants citaient Dubaï (5,35%).

- D'autres pays sont cités aussi : l'Inde, la Turquie, Malaisie, nous pouvons constater l'influence des média dans ces choix.

13. Représentation de l'auto-maitrise de la langue française :

Dans les questions n : 3, n : 4, n : 5, nous avons demandé aux apprenants de choisir, selon une échelle graduée de 0 à 10, leur niveau dans les trois langues arabe, français et anglais.

Nous avons reparti les niveaux comme suit (en réalité nous n'avons pas sûr que notre répartition des niveaux est adéquate à celle des apprenants) :

Niveau 0, 1, 2, 3 —————> faible

Niveau 4, 5, 6, 7 —————> moyen

Niveau 8, 9, 10 —————> bon

Evaluation des trois langues			
Langue	Faible	Moyen	Bon
Arabe	1,78 %	41,07 %	57,14 %
Français	1,42 %	60,71 %	17,85 %
Anglais	23,21 %	55,35 %	21,42 %

Tableau 21 : représentation de la maîtrise des trois langues essentielles.

D'après le tableau 21 :

- Les apprenants ont une bonne auto-évaluation en langue arabe : 55 apprenants parmi 56 croient que leur niveau est moyen ou bon avec une suprématie de niveau bon parce que c'est la première langue apprise à l'école et la langue la plus proche de la première langue maternelle des apprenants.

- Certains d'apprenants pensent qu'ils maîtrisent la langue française mieux que la langue anglaise : le nombre d'apprenants, qui ont une auto-évaluation moyenne et bonne de leur niveau en français, est plus élevé de celui d'apprenants qui pensent que leur niveau en anglais est meilleur du français, parce que la langue française est la première langue étrangère à étudier, elle est présente socialement en Algérie. Par contre, la langue anglaise ne fait pas partie du répertoire linguistique des algériens.

- En général, ces apprenants semblent conscients de leur niveau dans la langue française, malgré qu'il y ait certains apprenants ont déclaré qu'ils sont faibles en français, mais dans leurs réponses aux questions ouvertes, il nous semble qu'ils ont un bon niveau. Nous pouvons expliquer ça par la modestie de certains apprenants. Par contre, un petit nombre d'apprenants déclare qu'ils ont un niveau moyen et même bon parce qu'ils veulent montrer qu'ils maîtrisent la langue française, alors que dans leurs réponses aux questions ouvertes, ils ont des lacunes concernant l'orthographe, ces apprenants leur manque le vocabulaire et ils font recours à la langue arabe pour exprimer, mais ces deux cas ne sont pas nombreux. En comparant les auto-évaluations des apprenants et leurs réponses aux questions ouvertes, nous pouvons dire que ces apprenants ont conscients de leur niveau en général.

Prenons maintenant les résultats de cette question (le niveau en langue française) et de la question n : 7 (degré de facilité de la langue française) :

Auto-évaluation en langue française	Bon	Moyen	Faible
Nombre d'apprenants	10	34	9

Tableau 22 a : niveau des apprenants en langue française.

Degré de facilité de la langue française	Facile à apprendre	Moyennement	Difficile à apprendre
Nombre d'apprenants	11	37	8

Tableau 22 b : représentations du degré de facilité de la langue française.

- En comparant les résultats des deux tableaux, nous pouvons remarquer une similitude entre les deux tableaux. Nous pouvons dire qu'il y a une relation entre la représentation de degré de facilité de la langue française et le niveau des apprenants. Les apprenants, qui ont déclaré que la

langue française est une facile à apprendre, ont déclaré que leur niveau en français est bon. Les apprenants, qui ont déclaré que la langue française est une langue difficile à apprendre, ont déclaré qui ont un niveau faible dans cette langue, aussi les apprenants, qui ont déclaré que l'apprentissage de la langue française est moyennement facile, ont déclaré que leur niveau est bon.

Nous pouvons expliquer donc le niveaux d'apprenants par les représentations que ces dernier se font d'apprentissage de la langue française. Ainsi les représentations peuvent rendre l'acte d'apprentissage facile comme elles peuvent le freiner.

14. Image de la langue française chez les apprenants :

D'après les résultats des deux analyses quantitative et qualitative, la langue française est une langue aimée, elle est jugée belle, utile et nécessaire.

En Algérie, la langue française bénéficie d'une représentation positive, c'est une langue de science et technologie, de prestige.

C'est l'utilité de la langue française qui domine les représentations des apprenants. Ces dernières se transforment en sentiments et attitudes qui influencent la motivation de l'apprentissage de cette langue.

La théorie du noyau central élaborée par Abric, selon laquelle, les éléments qui font partie du noyau central ont une grande importance pour les apprenants. De ce fait, nous pouvons dire que l'utilité de la langue française fait partie du noyau central, tandis que les éléments, qui n'ont pas une grande importance pour le sujet, font partie des éléments périphériques. De ce fait, nous pouvons dire : " la langue française est une langue de colonisateur", cette information n'est pas une grande importance par rapport à l'information : " la langue française est une langue utile", donc elle fait partie des éléments périphériques.

Conclusion

Après quelques aspects théoriques et pratiques constituant ce mémoire, nous pouvons émettre quelques conclusions.

En effet, nous ne savons pas si nous pouvons généraliser les résultats obtenus sur l'ensemble des étudiants de la première année de Jijel, mais nous pensons que des comparaisons avec d'autres études dans le même domaine peuvent répondre à cette question.

L'analyse que nous avons effectuée démontre que la langue française est jugée utile et nécessaire non seulement pour les études, mais aussi sur le plan personnel des apprenants. Elle est utile dans la communication, pour le savoir en Algérie et aussi à l'étranger (en France).

A propos de l'image de la langue française, nous pouvons dire que les apprenants ont une image positive, c'est une langue du savoir, de science et technologie et de l'ouverture sur le monde.

Concernant les variables qui influencent les représentations et les attitudes vis-à-vis la langue française et son apprentissage ; pour la variable sexe, notre étude montre que les filles ont une image positive de la langue française et elles ont une attitude favorable envers son apprentissage plus que les garçons.

Pour la variable appartenance géographique, notre étude montre que les représentations et les attitudes des apprenants de milieu urbain sont meilleures par rapport à celles des apprenants de milieu rural.

Certaines représentations sont partagées par la majorité des apprenants, nous pouvons dire que ces représentations sont collectives, comme la représentation de la facilité d'apprentissage de la langue française ; un grand nombre d'apprenants pensent que son apprentissage est moyennement.

La majorité aussi pense que la langue française est une langue utile, donc nous pouvons dire que c'est une représentation collective.

Certaines représentations ne sont pas partagées par la majorité des apprenants, " la langue française est la langue des intellectuels", cette représentation n'est pas partagée par l'ensemble des apprenants, donc elle n'est pas une représentation collective : elle est individuelle.

Concernant la vérification de la dernière hypothèse (les représentations orientent les attitudes), notre étude montre que les représentations orientent les attitudes des apprenants. Les représentations positives de la langue française conduisent les apprenants à aimer cette langue, à avoir des jugements positifs concernant les personnes maîtrisant cette langue et/ou à apprécier son cours.

Notre enquête montre aussi que les représentations de l'apprentissage de la langue française peuvent influencer l'acte d'apprentissage. Elles peuvent conduire à la réussite ou l'échec de cet acte et de désir d'apprendre cette langue.

Finalement, il serait intéressant d'étudier l'évolution de ces représentations chez ce groupe d'apprenants après qu'ils entrent à l'université pour voir, par exemple, l'impact du contact avec cette langue avec l'évolution de sa représentations.

Bibliographie

- ABRIC Jean- Claude. dir, *Méthodes d'étude des représentations sociales*, édition ERES, 2003, p. 296
- ABRIC Jean- Claude. dir, « pratique sociales et représentations » PUF, 1994.
- ALLIK Amel, *Les représentations du français et du l'anglais chez des apprenants de troisième année du secondaire*, mémoire en vue de l'obtention du diplôme de magister, Constantine, 2005
- BEAUD Michel, *L'art de la thèse*, éditions La Decouverte, Paris, 1985, P .196
- BILLIEZ Jacqueline ; MILLET Agnès, « Représentations sociales: Trajets théorique et méthodologiques »
- BONARDI Christine, ROUSSIAU Nicolas. *Les représentations sociales*, éd Dunod, 1999, P.124
- CASTELLOTTI Véronique, *D'une langue à d'autre : pratiques et représentations*, publications de l'université de Rouen, 2001, P. 202
- CHERIGEN Foudil, *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, L'harmattan, 2007, p. 160
- CLENET Jean, *Représentations, Formation, et alternance : être formé et /ou se former ?*, Harmattan, 1998, P.249
- DE SINGLY François. *L'enquête et ses méthodes : Le questionnaire*, Paris, 2^{ème} éd Armond Colin, 2005, P.128
- DJAGHAR Achraf, *les représentations de la langue française chez les étudiants de première année de licence de français*, mémoire en vue de l'obtention du diplôme de magister, Constantine, 2005
- IBRAHIMI Khaoula Taleb, *Les algériens et leur(s) langue(s) : élément pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, éd El hikma, 1999,p .328
- LEGLISE Isabelle, MIGGE Bettina, *Pratique et représentations linguistique en Guyane regards croisés*, éd IRD, Alger, 2007, P.497
- MOREAU Marie luise, *Sociolinguistique concepts de base*, éd Pierre Mardaga, 1997, P.296

- MYERS Marie Jean, *Modalités d'apprentissage d'une langue seconde*, éd Duculot, 2004, P161
- PFEUTI Sandra, « Représentations sociales Quelques aspects théoriques et méthodologique », 1996
- QUEFFELEC Amboise, DERRADJI Yacine, *Le français en Algérie : lexicque et dynamique des langues*, Duculot, 2002, p. 590
- REMAOUN Hassan, *L'Algérie : histoire, société et culture*, 2000 Alger, Casbah Editions, P.351
- ROUSSIAU Nicolas. BOBARDI Christine, *Les représentations sociales : état des lieux et perspectives*, Pierre Margada éditeur, Belgique, 2001, p. 250
- ULI Windisch, *Pensée sociale, langue en usage et logique autres*, 1982, L'âge d'homme, P. 127
- VERGES Pierre, « l'analyse des représentations sociales par questionnaire », revue française de sociologie, 2001, volume 42, numéro 42.3 PP.537-561
- VIRASOLVIT Josette, *la dynamique des représentations sociolinguistiques en contexte plurilingue : le cas de_Tanger*, L'harmattan, 2005, P.224
- ZARATE Genevière. CANDELIER Micheliq. *Les représentations de l'étranger en didactique des langues et culture notions en questions*, numéro2, janvier 1997, P.164

Documents électroniques :

- DURKHEIM Émile. « Représentations individuelles et représentations collectives ». *Revue de métaphysique et de morale* [en ligne]. 1898, 6e année, Format PDF. pp. 273-302.
Disponible sur : [http:// gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)
- RAHAL Safia « La francophonie en Algérie : mythes ou réalité » disponible sur :
http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess610.htm
- SABAA Rabah « la langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie »
disponible sur : www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess603.htm

annexe

Questionnaire :

Votre âge : ans

Sexe : masculin féminin

Lieu de résidence : milieu urbain milieu rural

1- Pensez-vous que la les langues étrangères sont :

Nécessaires

Utiles

Facultatives

2- Si vous gagnez un séjour pour l'étranger, quel pays choisissez-vous pour partir ?

.....

Pourquoi ?

.....

3- Sur une échelle graduée de 0 à 10, quel est votre degré de **maitrise** de la langue **arabe** ?

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

4- Sur une échelle graduée de 0 à 10, quel est votre degré de **maitrise** de la langue **française** ?

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

5- Sur une échelle graduée de 0 à 10, quel est votre degré de **maitrise** de la langue **anglaise** ?

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

6- Que représente **la France** pour vous ?

.....
.....
.....

7- Pensez-vous que la langue française est une langue :

- Facile à apprendre
 Moyennement
 Difficile à apprendre

8- Quel est votre passe-temps préféré ?

- Internet télévision
 Lecture musique
 Autre

9 - Quels programmes tv regardez-vous de plus :

- Programmes en arabes programmes en français
 Programmes en anglais autre

10- Si vous lisez des livres ou des journaux, en quelle langue préférez-vous les lire ?

- En arabe En français

11- Aimez-vous le cours de français ?

Oui

non

sans position

Pourquoi ?.....

.....

12- Que représente **la langue française** pour vous :

.....

.....

.....

13- Choisissez : « oui » ou « non », selon vous ?

* La langue française est, selon vous, une langue :

-Belle

oui

non

-Internationale

oui

non

-De l'ouverture sur le monde

oui

non

-De prestige

oui

non

14- Est-ce que vous aimez la langue française ?

Oui

non

sans position

Pourquoi ?.....

.....

.....

15- Que pensez-vous de quelqu'un qui parle le français couramment ?

.....
16- Pour vous, l'**apprentissage** de la langue française est :

- Un atout (une richesse personnelle)
- Une nécessité pour les études
- Une obligation

17- Qu'est ce que vous aimez apprendre dans la langue française :

- Vocabulaire
- Grammaire
- Conjugaison
- Orthographe

18- Classez les modalités suivantes de la plus importante pour vous à la moins importante :

- Comprendre un texte écrit en français
- Comprendre une personne qui parle en français
- Savoir écrire en français (sans fautes)
- Savoir parler en français

Merci